

SANTIAGO DE CALI

POPULATION : 2 396 829

SCOPE : 1, 2 & 3 DISPONIBLES



Des actions naissantes, des bases solides

Gouvernance et intégration des politiques climatiques

Depuis 1994, la municipalité de Cali s'est dotée d'un [Système de Gestion Environnementale](#), texte fondateur encadrant ses politiques environnementales. Le [Département Administratif de Gestion de l'Environnement](#) (DAGMA), une entité dépendante de la municipalité, est chargé du développement et de l'application des lois et plans environnementaux dans les 22 communes de Cali. A l'échelle régionale, la [Société Autonome Régionale de la Vallée du Cauca](#) (CVC), créée en 1954 et dépendante du gouvernement colombien mais autonome dans sa gestion, est chargée de la gestion des ressources naturelles.

En 2015, le DAGMA, le CVC et le [Centre International pour l'Agriculture Tropicale](#) (CIAT), ont défini une Stratégie Municipale de Développement Bas Carbone, dont les 73 actions regroupées en cinq Plans d'Actions Sectoriels ¹ (PAS), doivent être mises en place entre 2020 et 2040. Au sein de chaque PAS une évaluation pondérée des différentes mesures a été effectuée afin de prioriser leur application. Le plan ne définit cependant aucun objectif de baisse d'émissions.

Suivi-évaluation de la politique climat

Pour la première fois, en 2015, Cali a publié, avec la Société Autonome Régionale de la Vallée du Cauca et le [Centre International d'Agriculture tropicale, un inventaire complet des émissions de GES](#) de la ville, et autres gaz polluants. Les habitants de Cali émettent 2 tonnes CO₂ par an et par personne, ses habitants émettent moins que la moyenne nationale est à 3,7 et la moyenne latino-américaine à 2,1 ([DAGMA](#)).

Entre 2010 et 2015 les émissions de GES ont diminué de 9,13 %, passant de 4,2 à 3,8 millions de tonnes (Mt) de CO₂ eq. La baisse la plus significative provient

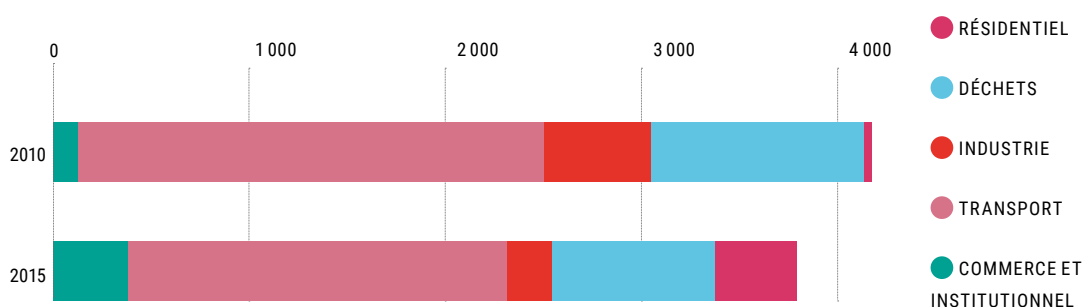
du secteur de l'industrie affichant - 58,1 % de GES en cinq ans. Les deux secteurs les moins émetteurs sont ainsi le résidentiel et l'industrie qui représentaient respectivement 11 % et 10 % en 2015. Les transports restent le principal émetteur avec 51 % des émissions en 2015. Les voitures sont les principales émettrices de ce secteur (50 %), suivies par les poids lourds, camions et bus confondus, (32 %). L'autre secteur important sont les déchets, responsables de 25 % des GES émis en 2010 et 22 % en 2015.

Transition de l'économie – Un système de compensation local pour accompagner les entreprises

Depuis 2014 le DAGMA et le CVC, ont lancé le programme « [Sello Cali Carbono Neutro Organizacional](#) » (SCCO), un programme volontaire de réduction de l'empreinte carbone des entreprises et administrations implantées à Cali. Entre 2017, la municipalité a accompagné 47 entreprises dans la définition d'un objectif de réduction de leurs émissions, et les mesures requises pour l'atteindre (travaux d'isolation thermique, amélioration du système de chauffage, etc.). Les entreprises qui n'arriveraient pas à atteindre leurs objectifs sont encouragées à compenser les émissions, via plusieurs systèmes de compensation accrédités. L'un de ces systèmes « [BanCO₂](#) », a été instauré en 2017 par la [Société Régionale de la Vallée du Cauca](#), est une plateforme bancaire qui permet aux entreprises, et aux particuliers, de compenser leur empreinte carbone. L'argent récolté est reversé mensuellement à des agriculteurs et paysans qui travaillent à la préservation des forêts sur leurs terres. BanCO₂, à travers sa plateforme, permet également aux particuliers de calculer leurs empreintes carbonées et de faire des dons destinés à des mesures de compensation. Au lancement du projet, 18 familles habitant le bassin de la rivière Dagua, à une cinquantaine de Cali, ont reçu une partie de ces compensations pour les aider à préserver leurs terres.

1- Habitat et développement territorial, Transports, Gestion des déchets eau et assainissement, Agriculture et Industrie, Énergie, Mines et Hydrocarbures

CALI - ÉMISSIONS DE GES (KTCO₂)



Transports – Définir des objectifs et des solutions par motifs de déplacement

En novembre 2019, la municipalité de Cali a publié [cinq plans de mobilités sectoriels](#) visant différents motifs de déplacements : les déplacements des fonctionnaires locaux, des étudiants, des salariés des entreprises privées, des services médicaux et ceux de logistique urbaine. Les objectifs communs à chacun des plans sont : - 5 % des émissions de CO₂ issues de leur parc automobile d'ici à 2022, + 5 % de l'utilisation des transports publics, et enfin la tenue de séances de travail avec ces derniers afin de formuler des stratégies sectorielles de mobilité. D'après l'enquête ménage-déplacement de 2015, 32,6 % des déplacements quotidiens étaient réalisés à pieds dans la ville de Cali, 4,5 % à vélo, 30 % avec des véhicules particuliers et 21,4 % en transports publics.

En parallèle, le DAGMA, en partenariat avec le secrétariat du trafic et [METRO Cali](#), mène depuis 2015 une politique de lutte contre les véhicules polluants qui s'applique particulièrement aux bus du système de transport public. Ainsi, METRO Cali, entité exploitante des transports publics, a mis à l'arrêt quelque 4 000 bus jugés trop polluants depuis 2015, et en partie remplacés par 760 véhicules intégrant le réseau [MIO](#) de Bus à Haut Niveau de Service.

Dans le cadre de la Stratégie de développement bas carbone de Cali, le [Plan d'Action Sectoriel \(PAS\)](#) dédié aux transports (2018), prévoit le remplacement de 30 % de la flotte de bus par des bus électriques d'ici 2040. Le PAS évalue les économies de CO₂ et financières selon les prévisions de circulation (100 000 km/an ou 200 000 km/an) et les types de bus considérés (taille et carburant - électrique ou gaz) estimées entre 10 à 76 MtCO₂ d'ici 2040. Dès août 2019, 26 bus électriques et 21 fonctionnant au gaz ont été mis en fonction. Ce sont au total 266 bus de basse émission qui devraient être mis en circulation sur les 920 prévus pour atteindre les 30 %.

Bâtiments – Changer le système d'éclairage public

Au cours du premier semestre 2018, la municipalité de Cali a commencé le changement de l'éclairage public dans 48 quartiers de la ville. Il s'agit de passer d'un système fonctionnant grâce à des ampoules au sodium à un système de LED. Ce changement, une fois implanté à l'ensemble de la ville, devrait permettre des économies d'énergie de 40 % à 50 %, soit une économie annuelle de 20 000 millions de dollars. La modernisation de l'éclairage public devrait prendre deux ans, pour aboutir en 2020, et nécessitera le changement de quelques 160 000 points lumineux. En 2018, ce sont 26 346 points lumineux qui ont été changés. Les zones prioritaires d'implantation du nouvel éclairage urbain on étaient celles où il permettait une amélioration de la sécurité, à la fois pour les automobilistes, les piétons et les riverains. Le technologie LED a également été installée sur 909 abris bus.

ADAPTATION

PAS DE PLAN, MAIS DES PROGRAMMES DE REFORESTATION

Le groupe de conservation des écosystèmes du DAGMA a lancé le [Plan Ave Fenix](#) afin de permettre la reforestation des collines Cerro Cristo Rey et Los Cristales. Ce programme fait suite aux incendies qui ont détruit quelques 103 hectares de végétation en 2018. Entre avril et mai 2019, 3 000 arbres ont été replantés, grâce à la mobilisation de près de 1 800 volontaires. Le gouvernement de la Valle del Cauca a également lancé un plan de reforestation dans la région, le [programme Collines plus vertes](#), en collaboration avec Cali puisque les Cerro Cristo Rey et Cerro de la Bandera sont concernés. Le 12 octobre 2019, dans le cadre de ce programme, plus de deux mille arbres ont été plantés sur les trois collines concernées par le plan. Ces plans de reforestation s'inscrivent également dans la logique du [Plan de Développement Municipal 2016-2019](#), qui prévoit la plantation de 100 000 arbres d'ici fin décembre 2019.